

● (3.20 p.m.)

LA LOI SUR LES POSTES

MODIFICATION DES TARIFS, DE L'ADMINISTRATION ET DE LA CAISSE D'ÉPARGNE

La Chambre reprend l'examen interrompu le lundi 21 octobre, de la motion de l'honorable M. Kierans tendant à la 2^e lecture du bill n° C-116 modifiant la loi sur les postes, et de l'amendement (p. 1623) de M. Macquarrie.

[Français]

M. Réal Caouette (Témiscamingue): Monsieur l'Orateur, lors de l'ajournement de la Chambre, hier soir, j'ai établi, je crois, de façon claire et précise, l'apport des députés libéraux aux quotidiens canadiens, qui se plaignent du bill C-116, tel qu'il est présenté à la Chambre par l'honorable ministre des Postes (M. Kierans).

Monsieur l'Orateur, aujourd'hui, je voudrais souligner deux choses.

D'abord, pour ce qui est de la situation faite à nos journaux, nos publications, je suis d'avis que les publications américaines bénéficieront d'un taux postal inférieur à celui que le ministre suggère présentement à nos publications canadiennes. C'est, à mon sens, une injustice flagrante à l'égard de nos publications, peu importe qu'elles soient quotidiennes, hebdomadaires ou mensuelles.

L'autre point sur lequel je veux appeler l'attention du ministre a trait à la situation dans laquelle se trouvent nos hebdomadaires. Nos petits journaux régionaux subissent certainement les méfaits des dispositions législatives prévues dans le bill C-116.

Monsieur l'Orateur, nous avons tous reçu des télégrammes de la part de directeurs de publications anglaises et de publications françaises. J'ai en main un télégramme du *Quebec Chronicle Telegraph*, signé par M. Moonigan, dans lequel on dit:

[Traduction]

A titre de plus ancien journal au Canada, nous sommes froissés de ce que le gouvernement prétende subventionner les journaux. Si le gouvernement majore le tarif du courrier de la deuxième classe pour pénaliser les journaux, il doit cesser sur-le-champ de subventionner Radio-Canada, le National-Canadien et d'autres sociétés qui fonctionnent grâce aux fonds publics. Nous exhortons le gouvernement à réexaminer son attitude. Le bill sur les postes menace notre existence. Il signifie que nous perdrons 30 p. 100 de nos abonnés. Est-ce là la société juste promise par le premier ministre Trudeau?

[Français]

Monsieur l'Orateur, cette «just society promised by Prime Minister Trudeau», nous en avons parlé, nous, avant les élections, et le *Quebec Chronicle Telegraph* «realizes it after the election».

Voici, par exemple, un télégramme du directeur général et éditeur du journal *Le Soleil*, et je cite:

18 propriétaires et officiers supérieurs des quotidiens du Québec ont rencontré ministre et officiers des Postes jeudi stop plusieurs ministres également vus stop copie mémoire à votre bureau Ottawa lundi stop vous référons notre éditorial de jeudi et compte rendu ce jour page 3 stop projet de loi signifie fin d'abonnements et livraison des quotidiens dans districts ruraux stop représentations également faites que subsides ne sont pas aux publications mais aux consommateurs stop si politique du gouvernement est élimination des subsides faudrait également l'appliquer radio et télévision d'État et autres. Gabriel Gilbert, éditeur et directeur général.

Je pourrais également citer les télégrammes que nous ont adressés M. Blais, de l'*Action de Québec*, et M. André Bureau, des *Quotidiens du Québec Inc.*

Monsieur l'Orateur, les quotidiens ne perdront nécessairement pas d'abonnés. Pourquoi? Parce qu'ils n'ont pas besoin d'augmenter leur taux d'abonnement. Cela, tout le monde le comprend et eux-mêmes le comprennent. Ce qui compte pour eux, ce sont les annonces dans les journaux, et si nous regardons les faits tels qu'ils sont, nous constatons que les propriétaires des quotidiens nous disent qu'ils ne pourront pas assurer l'information aux régions rurales du Québec.

Monsieur l'Orateur, ce sont des quotidiens comme *Le Soleil* de Québec, *La Presse* de Montréal, le *Montréal-Matin*—petit journal insignifiant de Montréal—et autres du même acabit qui, non seulement au cours des campagnes électorales, mais en tout temps défendent le système dans lequel nous vivons. Aujourd'hui, le ministre leur demande de payer leur part, de payer pour le fonctionnement de leur système et ils se révoltent. Mais quand c'est le temps de mettre les points sur les «i», nous ne les voyons pas. Aujourd'hui, on s'apitoie sur le sort des petits, alors que, en réalité, la loi permettra encore aux gros de dévorer les petits.

Ce sont les petits hebdomadaires régionaux qui paieront la note, qui perdront des abonnés, qui y perdront dans le domaine des annonces nationales, parce que leur tirage ne sera pas assez fort.

Les grands journaux augmenteront le prix de leurs annonces, parce qu'ils vendent des annonces basées sur leur tirage. Ils maintiendront probablement le prix de l'abonnement au même taux, mais ils augmenteront le taux des annonces. Les grands quotidiens se maintiendront et nous continuerons de voir dans *La Presse* de Montréal les grandes pages d'annonces de Simpsons, de T. Eaton et de Morgan.

Monsieur l'Orateur, un gros journal comme *Le Soleil* ou n'importe quel autre du genre n'aura pas à augmenter ses taux d'abonne-